

Orientation 18 Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude

Orientation 18 Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesure de soutien à l'activité

«Développer l'accueil des éleveurs et bergers sur les estives, notamment en favorisant le salariat ;

Poursuivre l'effort d'aménagement pastoraux des estives pour faciliter le travail des éleveurs et berges ;

Améliorer le confort des cabanes pastorales (isolation, rangements, niches...) et poursuivre leur modernisation ainsi que celle des équipements pastoraux (ateliers fromagers...) dans le respect des patrimoines en réservant leur usage aux bergers pendant la période estivale ;

Mettre en place un programme favorisant la mécanisation de la traite, la collectivisation et la création d'abris de traite ;

Favoriser l'accueil de troupeaux extérieurs permettant l'exploitation équilibrée des estives (bourse aux estives...)

Améliorer la desserte pastorale en favorisant les solutions alternatives (moyens adaptés à la sensibilité du milieu et des espèces) »

page 116

Référence ID de l'article : #1333

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-21 11:08